

AFIGEC
AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE
Société à responsabilité limitée au capital de 4 014 200 euros
Siège social : 26/28 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
324 021 542 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 MAI 2024

De l'Assemblée générale extraordinaire en date du 24 mai 2024, il a littéralement été extrait ce qui suit :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte des dispositions légales et réglementaires relatives à l'obligation de désignation de deux commissaires aux comptes dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, décide de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire la société ABSOLUTE ACE sis 23 avenue Saint Exupery, 92320 Chatillon, immatriculée sous le n° 819 650 524 RCS NANTERRE, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au 30 septembre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant AMR Audit Conseil & Expertise Comptable, sis 12-14 rue du Sergent Bobillot 92400 Courbevoie, immatriculée sous le n° 817 995 830 524 RCS NANTERRE, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au 30 septembre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

